

Municipalité de Canton Marston



AVIS PUBLIC (Demande de dérogation mineure)

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, Francine Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire à huis clos du conseil municipal de Marston, le 4 mai 2020 à 19.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation suivante :

Nature et effets

En vertu de l'article 7.3.3 du Règlement de zonage, reconstruire son garage à la même dimension qu'avant la démolition de son garage (sinistre).

Identification du site concerné

Sur le lot 4 500 647 situé au 444 route 263 sud à Marston, propriété de madame Corinne Grenier.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Marston ce 16 avril 2020.

Francine Veilleux
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directrice générale et secrétaire-trésorière demeurant à Marston déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois d'avril deux-mille-vingt.

Signé : *Francine Veilleux*
Francine Veilleux, Directrice générale
Secrétaire-trésorière